Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260416-2026_4_15-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le seize avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

10 avril 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, M. HUET Pascal, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. LE SOMMER Charles, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, Madame LE COTILLEC Clémence, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 16

Représentés : Mme HERVE Nadia par Mme JEGO Anne-Marie
M JEANNOT Mathieu par M BEGKOYIAN Pierre

Absents : Monsieur PASCO Yann

Votants : 18

Secrétaire de séance : Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise

n°2026-4-15 : Emplois temporaires et saisonniers 2026-2

Considérant les travaux en régie au Centre Bourg ;
Considérant que les besoins en personnel l'été font apparaître la nécessité des emplois saisonniers ci-après ;
Considérant le caractère particulier de certaines tâches justifiant une rémunération à un indice supérieur ;
Considérant l'augmentation de la fréquentation touristique estivale ;

Après avis de la Commission Finances-Personnel réunie le 09 avril 2026 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les créations des emplois saisonniers pour 2026 détaillés ci-après.

- **Plages-abords-sentiers côtiers- circulation douce : Emplois à 30 heures / semaine** (grade adjoint technique)
  - 2 postes en juillet (à compter du 6)
  - 2 postes en août

- **Voirie entretien : 35 heures / semaine** (grade adjoint technique)
  - 2 postes en juillet (à compter du 6) et 2 postes en août
    Permis B indispensable

- **Accueil mairie : Agent polyvalent** : 16 heures/semaine et 35 heures/semaine (grade adjoint administratif)
  - 1 poste du 13 avril au 30 juin à 16 heures par semaine et à temps plein du 01 juillet au 31 août

- **Agent d'entretien :** du 03 juillet au 31 août
  - Centre de Loisirs Sans Hébergement : 25 heures / semaine (grade adjoint technique**) 18** ans nécessaire

  - Entretien mairie-médiathèque-vestiaires du gymnase - Maison de santé : 10/35e /semaine (grade adjoint technique)

- **Poste de secours : Emplois à 35 heures / semaine du 4 juillet au 30 août**
  - 1 Chef de Poste (grade adjoint technique)
  - 1 Adjoint au chef de poste (grade adjoint technique)
  - 2 Sauveteurs qualifiés (grade adjoint technique)

La secrétaire de séance
Marie-Lise LEROY LEFEVRE

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)